

Conseil municipal du 3 mai 2021

Résolution municipale présentée par Pierre JAKUBOWICZ

Création d'une Commission indépendante du débat public de la Ville de Strasbourg

Considérant que la Ville de Strasbourg développe de nouveaux outils de participation citoyenne, parmi lesquelles les Conférences citoyennes.

Considérant qu'il est indispensable de garantir la rigueur, la transparence et l'impartialité des processus de consultation et d'association de nos concitoyens.

Considérant qu'une résolution municipale présentée au Conseil municipal du 25 janvier 2021 a été renvoyée à un Conseil municipal ultérieur afin de permettre sa présentation au Conseil de la participation citoyenne, ce qui a été fait le 21 avril.

Il est proposé que le Conseil municipal de Strasbourg, par la présente résolution, saisisse et mandate le Conseil de la participation citoyenne et le déontologue de la Ville de Strasbourg afin qu'ils constituent un groupe de travail chargé de doter Strasbourg d'une Commission indépendante du débat public. Ils pourront proposer à l'Eurométropole de Strasbourg de s'inscrire dans une démarche similaire ou commune.

Pierre JAKUBOWICZ

Conseiller municipal de Strasbourg